

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 89 (2017)

Heft: 2

Rubrik: Brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Suisse

50 ans de solidarité à toute épreuve

Fort de ses 42,1 millions de francs de capital de fondation, le Fonds de solidarité a fêté ses 50 ans en 2016. Un fonds accumulé au fil des contributions volontaires de ses membres et des produits des intérêts des prêts octroyés. En 2016, le Fonds a enregistré un nouveau pic de contributions volontaires avec un montant de 876 140 francs, dépassant ainsi le record de l'année 2015 de 4700 francs. Un grand merci à tous les membres qui ont participé à cet élan de générosité et pour lesquels la contribution exprime tout naturellement leur sens de la solidarité coopérative.

En 2016, nous avons eu le plaisir d'octroyer à nos membres 12 prêts pour un montant global de 3255 000 francs, qui ont généré un volume de construction de 70,7 millions de francs. Les différents projets sont présentés dans le rapport annuel envoyé à tous les membres. Avec 116 prêts pour un montant global d'environ 30,4 millions de francs, la fondation gère plus de prêts que jamais. Le résultat des prestations complémentaires est resté stable à un million de francs et 9 projets ont en outre été soutenus à fonds perdu en Suisse pour un montant total de 150 000 francs. Le bilan annuel 2016 clôture avec un solide bénéfice de 875 202 francs. C'est 6% de moins que l'année précédente, mais cette dernière avait bénéficié d'un montant exceptionnel de près de 93 000 francs dû au reliquat d'une liquidation de coopérative qui a eu lieu en 2015.

2016 aura également été la première année sous la présidence de Georges Baehler, de Genève. Ce dernier a invité à cette occasion les membres du Conseil de fondation à une séance de travail, suivie d'un repas, à Genève. Auparavant, tout ce beau petit monde avait visité le chantier de l'écoquartier Les Vergers à Meyrin, où pas moins de 1350 logements sont en cours de construction dans un nouveau quartier.

Le Conseil de fondation et les administrateurs du Fonds de solidarité se réjouissent de recevoir de nouvelles demandes de prêts et autres demandes de soutien à fonds perdu, car ils sont autant de signes de la bonne croissance du secteur de la construction de logements d'utilité publique. Vous trouverez dates des séances, statuts, règlements et autres rapports annuels sous www.solidaritaetsfonds.ch.

Kathrin Schriber

Soutien timoré au logement d'utilité publique

Coopératives d'habitation Suisse se réjouit de voir que le Conseil fédéral entend réalimenter le Fonds de roulement pour l'habitat d'utilité publique. Mais ce fonds doit être doté de moyens suffisants: en effet, pour couvrir la demande de prêts avantageux émanant des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, le fonds doit être réalimenté au

minimum à hauteur de 375 millions de francs. Le Conseil fédéral a mis aujourd'hui en consultation sa décision de proposer un nouveau crédit-cadre de 250 millions de francs au maximum.

«Si le Fonds de roulement n'est pas suffisamment réalimenté, la Confédération ne remplit plus à satisfaction son mandat constitutionnel consistant à favoriser la construction de logements abordables», déclare le conseiller national Louis Schelbert, président de Coopératives d'habitation Suisse. Le Conseil fédéral ne veut cependant réalimenter ce fonds qu'à concurrence de 250 millions de francs. Afin de couvrir la demande attendue de prêts favorables pour la construction ou la rénovation de logements d'utilité publique, le Fonds de roulement devrait recevoir au minimum un nouveau montant de 375 millions de francs. Ainsi serait-il possible d'encourager chaque année la construction de 1800 logements à loyer et à prix modérés au cours des dix à quinze ans à venir.



NEUCHÂTEL

Etude du marché immobilier neuchâtelois

La Banque Cantonale Neuchâteloise a publié la première étude consacrée exclusivement au marché immobilier neuchâtelois. Ce dernier ne présente pas de risque de surchauffe et les prix y restent abordables. Si le marché de la villa semble relativement stable, l'essoufflement des dynamiques économique et démographique devrait se traduire par un léger tassement des prix dans les segments de la PPE, des loyers des logements et des bureaux en 2017. L'étude consacre également un chapitre spécial à l'évolution des loyers des appartements. Après une hausse modérée et continue des loyers jusqu'en 2014, la tendance s'est inversée depuis. L'arrivée de nombreux locatifs neufs sur le marché, combinée à un ralentissement démographique, explique cette actuelle phase de léger recul des loyers.

> Vous pouvez télécharger l'étude sur: habitation.ch/actualites/etude-du-marche-immobilier-neuchatelois

FAITES-LE SAVOIR!

Votre coopérative ou votre fondation vient d'obtenir ou d'acquérir un terrain? Elle a déposé un permis de construire? A entrepris des travaux de construction ou de rénovation? Le chantier est achevé? Transmettez l'information à la rédaction: redaction@habitation.ch



0848 62 58 32

maltech.ch
location • technique • formation

LES PLATEFORMES DU LOGEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

- 1 → FONDER ET GÉRER UNE COOPÉRATIVE D'HABITATION
fonder-construire-habiter.ch
- 2 → SE FAIRE COACHER PAR DES PROS
armoup.ch
- 3 → TOUT SAVOIR SUR LES COOPÉRATIVES D'HABITATION
habitation.ch
- 4 → POUR REMONTER DANS LE TEMPS
e-periodica.ch → Habitation



association **romande**
des maîtres d'ouvrage d'utilité publique